

La Rochelle, le 21 DEC. 2009



Monsieur le Député-Maire, *du Didon,*

Votre correspondance du 23 novembre relative à la lutte contre les frelons asiatiques a retenu toute mon attention.

Aux dégâts occasionnés aux abeilles par cet insecte invasif s'ajoutent depuis peu les problèmes soulevés par l'éradication de leurs nids.

Pour ce qui concerne l'influence sur les ruches, le Conseil Général va prochainement examiner, dans le cadre de sa session budgétaire, les aides financières que je propose d'attribuer aux différentes associations départementales, dont je souhaite d'ailleurs qu'elles se rapprochent pour entreprendre une action coordonnée de limitation de ce fléau.

Pour ce qui concerne l'éradication des nids, un recours systématique aux services d'incendie et de secours se heurte aux réactions – compréhensibles – des entreprises spécialisées dans l'éradication des animaux nuisibles, qui considèrent que la gratuité de l'intervention des pompiers constituerait une concurrence déloyale.

Je demande donc à Michel DOUBLET, Président de la Commission du Développement Durable, de l'Agriculture et de la Ruralité, d'évoquer ce problème lorsque le rapport relatif à la Fédération Départementale des Groupements de lutte contre les Organismes Nuisibles sera examiné par cette commission.

Je ne manquerai pas de vous informer des résultats de cette approche et je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Amintan*

Dominique BUSSEREAU

Secrétaire d'Etat chargé des Transports

Monsieur Didier QUENTIN  
Député – Maire de Royan  
80, avenue de Pontailiac  
17205 ROYAN Cedex



Le 4 janvier 2010

**Didier QUENTIN**  
Député - Maire de Royan

Monsieur Christian GIRAUDET  
Président du Syndicat apicole départemental  
de la Charente-Maritime  
1 rue des Salines  
17230 CHARRON

DQ/MP  
NOS REF / CRUISER  
N° 10-01/2

Monsieur le Président,

*Cher Christian,*

Comme suite à mon intervention du 23 novembre 2009, je vous transmets ci-joint copie de la réponse de Monsieur le Président du Conseil Général de la Charente-Maritime.

Je ne manquerai pas de vous faire part de la suite que donnera à cette affaire Michel DOUBLET, Président de la Commission du Développement Durable, de l'Agriculture et de la Ruralité.

Dans cette attente et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs

*plus fidèlement de vous.*

*Avec tous mes vœux  
pour la nouvelle année.*

*Didier Quentin*

**Didier QUENTIN**  
Portable: 06.11.30.19.20.

P.J. : 1

N.B. : Pour toute correspondance destinée au député, merci de bien l'adresser à la permanence parlementaire.

**Assemblée Nationale**

126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

Tél. 01 40 63 66 94 - Fax 01 40 63 56 94

**Permanence Parlementaire  
en Charente-Maritime**

21, bd Germaine de la Falaise - 17200 ROYAN  
Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15

site internet : [www.didierquentin.com](http://www.didierquentin.com) - E-mail : [didierquentin@voila.fr](mailto:didierquentin@voila.fr)

**Hôtel de Ville**

80, av. de Pontailiac  
17201 ROYAN CEDEX  
Tél. 05 46 39 01 08  
Fax 05 46 39 56 91